

---

<b>Nombre de membres en exercice:</b> 15	<b>Séance du 04 mars 2024</b>
<b>Présents :</b> 12	L'an deux mille vingt-quatre et le quatre mars l'assemblée régulièrement convoquée le 04 mars 2024, s'est réunie sous la présidence de <b>Sont présents:</b> Armand CALIPPE, Romain CAUCHON, Christelle CAVILLON-BADIOU, Coralie DAMONEZ, Audrey DELMOTTE, Claude ECKHOUT, Jean-Michel FLET, Vanessa FREROT, Freddy HAULTCOEUR, Carole LEMATTRE-ROUTIER, Gérard PARAISSOT, Elodie THERRY
<b>Votants:</b> 14	<b>Représentés:</b> Frédéric CROUTELLE par Gérard PARAISSOT, Marie-Christine CRUSEL par Romain CAUCHON <b>Excuses:</b> <b>Absents:</b> François HEDOUIN <b>Secrétaire de séance:</b> Christelle CAVILLON-BADIOU

---

**CR dernière réunion du conseil :** \_

Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 29 janvier 2024

**1. Choix de l'entreprise sur le marché « Aire Multigénérationnelle »**

La commission d'appel d'offre s'est réunie le lundi 12 février pour donner suite à l'appel d'offre pour la réalisation d'une Aire multigénérationnelle.

Deux offres sont reçues et déclarées valides.

Les candidats sont convoqués le 16 février pour compléments d'informations sur leurs offres.

Sont donc reçues, dans l'ordre de dépose des offres :

1. RENOVSport
2. TRANCART

Pour faire suite aux échanges de la commissions avec les entreprises il est donné aux entreprises jusqu'au 21 février pour consolider leurs propositions.

Les offres négociées sont étudiées et l'entreprise RENOVSport est retenue.

Notes :

**Sur le point financier :**

RENOVSport obtient la note de **40/40** pour une offre à **193 998.80€HT**

TRANCART obtient la note de **39.4/40** pour une offre à **197 000€HT**

**Sur la valeur technique de l'offre :**

RENOVSport obtient la note de **55**.

TRANCART obtient la note de **50**.

**Notation Totale :**

RENOVSport obtient la note de **95**.

TRANCART obtient la note de **89.4**.

La première réunion de chantier aura lieu le 8 mars à 8h30, en Mairie.

Le conseil accepte à l'unanimité le choix fait pour l'entreprise à l'issu de l'appel d'offre

## 2 Délibération sur le $\frac{1}{4}$ des dépenses prévues :

Le Conseil se prononce en faveur d'une nouvelle délibération sur le  $\frac{1}{4}$  des dépenses prévus en investissement en y apposant en plus l'article concerné pour régler une dépense d'investissement ; le PC du secrétariat de Mairie .

A l'unanimité

## 3 Fête de Moyenneville

L'APEM80 a fait savoir qu'elle ne souhaite pas se réengager dans l'organisation de la fête de Moyenneville 2024.

Le CCAS est partant aux services des Buvettes.

Le matériel CCV est réservé pour cette manifestation.

Il est demandé, aux membres du Conseil, non-membres du CCAS, de se positionner sur leur disponibilité pour la préparation et/ou l'organisation de cet événement communal les 20-21 et 22 juillet.

Jean-Michel FLET, => Dispo

Freddy HAULTCOEUR, => Dispo

Armand CALIPPE, => Dispo - non disponible (*réponse à venir*)

Elodie TERRY, => Dispo - non disponible (*réponse à venir*)

Frederic CROUTELLE=> => Dispo - non disponible

François HEDOUIN=> Dispo - non disponible

M. Cauchon précise que certains membres de l'association APEM80 seront tout de même disponibles mais en leurs noms propres

## Questions et informations diverses

- Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur l'exercice 2022 du SIAEP du Vimeu est à disposition.
- Prochaines dates de Conseil Municipal =>
  - Le 25 mars pour le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation du résultat
  - Le 8 avril 2024 pour le vote du budget 2024.
- Vente de bois : il est proposé de mettre en vente le bois des tilleuls abattus sur la place.

Contrairement aux dernières offres un tarif de base de 10€ contre 15€ le m<sup>3</sup>, en effet, le bois peut présenter des éclats de fer et des silex dans les troncs.

- Paru sur les réseaux sociaux, deux courses cyclistes traverseront le territoire. La première, le grand prix de la somme le 28 avril et la deuxième, les 4 jours de Dunkerque le mercredi 15 mai.

Pour ces deux événements, les organisateurs recherchent des signaleurs

=> 12 pour le 28/04.

=> 8 pour le 15/05.

Pour les personnes intéressées, déposez sur feuille libre vos nom, prénom, n° de permis de conduire et préfecture de délivrance.

### Tour de table :

- Audrey DELMOTTE => Les projecteurs vidéo dans les salles de classes seront installés en vacances d'avril. L'emplacement précis doit être donné par les professeures.
- Carole LEMATTRE => Distribution des papiers pour repas du 7 avril à faire.
- Freddy HAULTCOEUR => Manque d'éclairage à l'arrêt de bus de la salle des fêtes.
  - *Prévoir l'installation d'un point d'éclairage avec détecteur de présence.*

Sapin au bord de l'entrée de l'église => forte odeur et présence de détritrus à l'intérieur.

  - *Programmer une taille et un nettoyage du sapin*
- Claude EECKHOUT => Il est rappelé qu'en compensation des arbres abattus, 20 tilleuls sont plantés au stade et qu'une haie est plantée en place des tilleuls de la place.
- Armand CALIPPE => demande si l'association « Florentine 4 Ever » a la possibilité de bénéficier du matériel Communal.
  - *Comme toutes les associations de la commune, cette association peut bénéficier des matériels disponibles en commune selon les conditions fixées par délibération du Conseil Municipal et de leurs disponibilités :*
  - Barnums => Délibération du conseil sur location => tarifs et conditions*
  - *Salle des fêtes => Deux fois par an, gratuitement, au-delà de ces deux locations celles-ci sont payantes.*
  - *Organisation de manifestation => le conseil se prononcera sur toutes demandes.*
  - *Les demandes de subventions sont faites au Conseil Municipal qui en délibère avec les pièces demandées.*

*Rappel des conditions d'attribution établies par le conseil Municipal en aout 2023*

### Attribution de subvention aux associations

- *Avoir son siège sur la Commune OU que le nom de la Commune (ou d'un de ses villages) figure dans le titre.*
- *Proposer des activités régulières sur le territoire ou réaliser des manifestations - animer le territoire.*
- *Présenter un bilan moral de l'exercice N-1.*

- *Présenter un bilan financier de l'année N-1.*
- *Présenter un budget prévisionnel de l'année N.*
  - *Sous ces conditions respectées, le Conseil Municipal peut octroyer une subvention de fonctionnement équivalente limitée à 5% maximum du budget prévisionnel.*
  - *Toutefois, en cas d'association établie sur plusieurs communes, la subvention de la Municipalité de Moyenneville ne pourra dépasser celle de la ou des communes associées.*
- *Romain CAUCHON => M. Devismes demande des informations sur l'entretien d'un chemin AFR.*
  - *Le Conseil Municipal n'est pas en mesure de répondre à cette demande, seule l'AFR peut répondre, propriétaire du dit chemin.*

*Demande la position du dossier salle des fêtes.*

- *Les demandes de subventions sont faites comme précisé lors du dernier Conseil Municipal, l'architecte travail sur la demande de permis de construire.*

*Qu'en est il de la cour d'école ?*

*➤ Une demande auprès du PNR est en cours pour une étude de réfection de la cour de l'école plus végétalisée.*

*Ou en est l'entreprise sur le chantier des arbres du stade ?*

- *L'entreprise a été de nouveau contactée vendredi, sans réponse ni même au message laissé. Un mail pour demander la fin expresse du chantier sera fait.*

*20h37, la séance est levée.*